

**COMMUNIQUÉ  
pour diffusion immédiate**

**LA BANQUE LAURENTIENNE MODIFIE  
SES TAUX HYPOTHÉCAIRES**

Montréal, [le 5 octobre 2005](#) — La Banque Laurentienne change ses taux d'intérêt sur les hypothèques, les changements sont les suivants :

TERME		TAUX		TAUX	ÉCART
6 mois ouvert :	de	6.850 %	à	7.000 %	+ 0.150 %
6 mois fermé :	de	5.000 %	à	5.050 %	+ 0.050 %
6 mois convertible :	de	5.100 %	à	5.200 %	+ 0.100 %
1 an ouvert :	de	7.050 %	à	7.200 %	+ 0.150 %
1 an fermé :	de	4.950 %	à	5.000 %	+ 0.050 %
18 mois fermé :	de	5.100 %	à	5.250 %	+ 0.150 %
2 ans :	de	5.250 %	à	5.450 %	+ 0.200 %
3 ans :	de	5.400 %	à	5.600 %	+ 0.200 %
4 ans :	de	5.750 %	à	5.850 %	+ 0.100 %
5 ans :	de	5.800 %	à	5.950 %	+ 0.150 %
6 ans :	de	6.400 %	à	6.500 %	+ 0.100 %
7 ans :	de	6.750 %	à	6.750 %	0.000 %
8 ans :	de	7.100 %	à	7.100 %	0.000 %
9 ans :	de	7.100 %	à	7.100 %	0.000 %
10 ans :	de	7.150 %	à	7.150 %	0.000 %

Ces taux seront en vigueur à compter du : [6 octobre 2005](#)

- 30 -

Pour renseignements :

Banque Laurentienne du Canada  
Gladys Caron  
Vice-présidente, Affaires publiques et communications  
Bureau : (514) 284-4500, poste 7511  
Cellulaire : (514) 893-3963  
[gladys.caron@banquelaurentienne.ca](mailto:gladys.caron@banquelaurentienne.ca)

—